



le Social en Colère !

Mais le social debout !

Juin 2021

Marche ou Grève !

Partout, les professionnel·les du social sont à bout de souffle ...

Le mécontentement et l'usure des professionnel·les du secteur social sont réels et traversent tous les métiers et tous les départements. Des mobilisations sur tout le territoire national se déroulent chaque semaine dans le secteur public et dans le secteur privé. Alors prenons le train en marche et rejoignons les luttes émergentes !!! Les mesures pour améliorer nos conditions de travail, le sens de nos prises en charges et le service que nous rendons aux bretilien·nes sont loin du compte.

... dans une indifférence totale

Toujours là, mais trop souvent oublié·es et invisibles !!! L'actualité de ces dernières semaines a bouleversé notre secteur alors qu'une fonctionnaire territoriale a été assassinée dans l'exercice de ses fonctions. Le quasi-silence médiatique et gouvernemental est étourdissant. Ce vide vient révéler combien la précarité, la vieillesse, l'isolement, la souffrance psychique, le handicap... ne sont pas les priorités de l'agenda politique qui concentre toute son action sur les politiques sécuritaires. Nos métiers, tout comme les citoyen·nes que nous accompagnons, souffrent de l'absence totale de considération des pouvoirs publics. Nous aurions aimé entendre que des propositions de lois audacieuses seraient engagées en matière d'action sociale et de solidarité et que des moyens à la hauteur des besoins sur le terrain seraient octroyés, mais en vain ! Au lieu de ça, on nous fait croire que nous sommes trop gourmand·es...

Toutes et tous un·es pour défendre les valeurs du travail social trop souvent dévoyés.

Les dates à retenir pour construire une mobilisation dans la durée :

Les multiples confinements n'auront pas raison de votre détermination à faire entendre vos voix !!! Prenons le temps de construire une mobilisation encore plus grande avant les prochaines élections départementales, afin de rendre publics les sujets qui nous préoccupent. Nous avons besoin de vous pour construire un rapport de force dans la durée. Votre souffrance au travail et votre mécontentement commencent à se faire entendre et à se voir, alors ne lâchons rien !!!

TOUT LE MONDE SE BAT POUR LE SOCIAL !
LE SOCIAL SE BAT POUR TOUT LE MONDE !

. **Le jeudi 17 juin 2021** à Rennes devant les grilles de l'Hôtel du Département. Nous invitons tou·tes les travailleurs·euses sociaux·iales, les Ass Fam et les secrétaires à se rassembler afin de défendre un service social départemental fort. Nous ferons un focus sur la polyvalence de secteur et les Ass Fam.

. **Le vendredi 25 juin 2021** à Nantes pour les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. C'est une date de mobilisation nationale pour l'ensemble des professionnel·les du secteur social. Nous savons que nos revendications doivent être entendues localement par notre employeur, mais aussi au niveau national. Si vous êtes intéressé·es pour rejoindre la mobilisation faites-le nous savoir !

. **En septembre 2021** pour interpeller la nouvelle mandature sans attendre, parce que nos besoins et ceux des bretilien·nes ne sont pas calés sur le calendrier électoral !

Sachez que l'abus d'informations syndicales n'est pas dangereux pour votre santé, bien au contraire. Alors nous vous encourageons à parler des mobilisations à venir en nombre avec vos collègues !!! Pour vous aider, nous vous proposons un petit test à partager avec les collègues. A vos marques....

La polyvalence de secteur à l'origine d'une réflexion et de revendications dans tous les CDAS !

En février dernier, la polyvalence de secteur des CDAS de Saint-Malo et du Pays Malouin a lancé un appel à l'ensemble des collègues des 22 CDAS du Département afin de dénoncer les mauvaises conditions de travail et la perte de sens dans les accompagnements et les accueils. Après 3 mois de réflexion sur le terrain, de partage et d'échange entre vous et lors des réunions en intersyndicale, les rangs se sont étoffés et vous êtes désormais 19 CDAS à avoir rejoint la mobilisation. Avec votre courrier adressé par l'intersyndicale (SUD, CFDT, CGT) à l'attention du Président du Département, une délégation (10 professionnel·les de polyvalence accompagnés de SUD, CFDT et CGT) a été reçue le 25 mars par le Président du Département, la Vice-Présidente en charge de la Protection de l'Enfance, la Vice-Présidente en charge du Personnel et plusieurs directeurs·rices.

Des élu·es et une Administration sourd·es....

La délégation a fait un retour complet et vivant de votre quotidien professionnel, bien loin de l'outil déshumanisé de répartition des moyens en CDAS. Lors de cet entretien, deux logiques se sont opposées, celle comptable et prescriptive de l'employeur et la nôtre aux prises directes avec la réalité de la demande sociale et la précarisation grandissante des bretilien·nes. Nous sommes sorti·es de cette rencontre sans réelle perspective, hormis un seul petit engagement oral, à

savoir : « un groupe de réflexion sur le travail de la polyvalence de secteur sera proposé par l'Administration et vous y serez associ·es ». Cette proposition est loin de répondre à l'urgence de la situation et à l'intensité du malaise des équipes de Polyvalence de Secteur dans les CDAS.

Nous avons aussi insisté sur le fait que le mal-être décrit par la Polyvalence n'est pas

circonscrit à ce service. Il s'étend aux collègues de la PMI, aux secrétaires, aux assistant·es familiaux·iales, à l'ASE, aux professionnel·les en charge de l'insertion et de la gérontologie.

Le 18 mai, l'intersyndicale a réinterpellé par courrier le Président du Département car depuis le mois de mars nous n'avions aucune nouvelle des élu·es et de l'Administration.

Quand les Ass. Fam. saisissent une date nationale pour crier leur malaise !

Le 20 mai, un préavis de grève nationale a été déposé pour les Ass fam. Une grande première pour ces professionnel·les

engagé·es en première ligne sur les dispositifs de protection de l'enfance. Face à cet engagement, une absence manifeste de reconnaissance à l'égard de leur travail et de leur rôle incontournable auprès des enfants confiés à l'ASE.



Au Département, l'intersyndicale (SUD, CGT) a appelé les collègues à se rassembler devant les grilles du Département. Une délégation (Ass. Fam., SUD et CGT) a été reçue par la Vice-Présidente en charge de la Protection de l'Enfance, la Vice-Présidente en charge du Personnel et plusieurs directeurs·rices. Le constat est aussi désarmant qu'avec la délégation d'assistantes sociales du 25 mars. Un seul engagement : « nous demandons à l'Administration de mettre en place un groupe de travail auquel nous souhaitons associer les assistant·es familiaux·iales ». Et rien sur le reste ! Aucune proposition sur la souffrance au travail des Ass Fam, sur la précarité du statut...

Comme pour les CDAS, les élu·es nous ont assuré que le Département a considérablement augmenté le budget alloué à l'accueil familial depuis 2015. Nous avons été noyé·es et culpabilisé·es par des chiffres que nous ne pouvons interroger car ils ne sont jamais mis en perspective avec les évolutions sociales, économiques et démographiques de notre territoire. Pour finir, les élu·es nous ont indiqué que la situation allait encore se dégrader, car les Départements n'auront plus de fiscalité propre et que les dotations de l'Etat ne permettront pas d'engager des dépenses supplémentaires. Force est de constater que l'Action Sociale est la grande absente des programmes politiques des candidats aux départementales.



Droit à la santé des personnels en CDAS : SUD saisit le tribunal en référé liberté

SUD a activement œuvré pour faire reconnaître les RPS dans les CDAS, en activant alertes, enquêtes CHSCT, ou en organisant des mobilisations (« mardi de la colère », « mon CDAS va craquer »...) pour défendre les conditions de travail des personnels. Cela n'a pas suffi pour convaincre notre employeur d'adapter le travail aux capacités et ressources des agent·es, seul moyen aux résultats probants à long terme.

SUD a donc saisi le 15 février 2021 le Tribunal Administratif de Rennes dans le cadre d'un référé-liberté pour enjoindre le Département à respecter ses obligations d'employeur. Si nous avons été déboutés sur l'urgence à agir, le jugement rendu le 19 février reconnaît les manquements du Département en matière d'évaluation et de prévention des RPS dans les CDAS. Certes des actions ont été conduites par l'employeur (mesures de sécurité en CDAS, créations de postes par redéploiement consacrés au CDAS de demain et aux alternatives au placement, postes d'encadrant·es supplémentaires contre 18% d'augmentation d'effectifs sociaux et médico-sociaux entre 2010 et 2020), mais ces moyens à mettre en perspective avec l'accroissement démographique de la population et des besoins en aide sociale croissants sont bien insuffisants pour améliorer les conditions de travail des personnels en CDAS, Ass Fam compris·es.

Pour réduire significativement les RPS, on attend désormais des engagements forts de l'employeur en donnant aux services les moyens de fonctionner, en adoptant une organisation qui redonne de la confiance et de l'autonomie professionnelle, et du sens au travail aux agent·es de terrain et à la hiérarchie de proximité, et en mettant fin aux situations de management maltraitant.



"Ceci n'est pas l'austérité" - Monsieur CHENU

Malgré le satisfecit de la majorité et de l'administration, les travailleur·euses sociaux·iales, médico-sociaux·iales, les secrétaires et les assistant·es familiaux·iales sont au bord de l'asphyxie.

Jusqu'en janvier 2021, les réponses se suivent et se ressemblent : « nous faisons de l'action sociale et particulièrement de la protection de l'enfance notre priorité », « il n'y a pas d'austérité au Département d'Ille-et-Vilaine. Des moyens conséquents sont alloués à l'action sociale »,

L'ART DÉLICAT DE LA COMMUNICATION



« 26 millions d'euros en 2020 », « des créations de postes dont 13 en AEDFG qui soulageront les assistantes sociales »... Des moyens certes déployés mais au final sans effet véritable sur l'amélioration des dispositifs d'intervention sociale et les conditions de travail des personnels.

Depuis mars, le bilan de ces deux rencontres (avec la Polyvalence de secteur et les Ass Fam), ne laisse entrevoir aucune perspective d'espoir de la part de l'exécutif en place, alors même que **les constats sont alarmants :**



- Les moyens humains sur le terrain sont insuffisants pour répondre à la demande sociale et aux besoins d'accompagnements. Cette réalité s'intensifie alors que les exigences administratives et les procédures s'ajoutent sans jamais poser les questions de la charge et du sens du travail. La mise en œuvre du PPEF et de la plateforme d'accueil en sont les parfaits exemples ;
- Les conséquences sur la santé des agent·es sont préoccupantes et doivent alerter notre employeur. Les arrêts maladie en lien direct avec le travail se multiplient, et le retour au travail dans ces conditions de plus en plus difficile ;
- Le morcellement des prises en charge est loin de simplifier l'accompagnement tant pour les bretilien·nes que pour les professionnel·les. A vouloir rationaliser le temps d'intervention, les compétences requises, et la qualité de l'accueil, on en

le Social en Colère ! **mais le social debout !**

perd de vue l'essentiel, le savoir-être et la relation d'aide ;

- L'introduction des appels d'offres dans le champ du sanitaire et du social à des effets non négligeables. En imposant la concurrence auprès des prestataires historiques de l'Action Sociale (APASE, Sauvegarde, ARASS...) sur notre territoire, le Département les contraint au moins-disant, et au moins-coutant !

- Un management dur, guidé par des orientations budgétaires, s'impose progressivement aux professionnel·les et conduit à un service public dégradé sans possibilité de questionner le sens du travail : « il faut accepter qu'on ne pourra plus faire comme avant ». A quel prix ?



Quelques-une de nos propositions :

- Supprimer l'outil de répartition des moyens en CDAS et mettre en place un référentiel/métier à retravailler régulièrement avec chaque métier pour le faire évoluer en fonction des réalités et des besoins sur le terrain ;
- Renforcer les effectifs de travailleurs-euses sociaux-iales, médico-sociaux-iales et de psychologues
- Comptabiliser et reconnaître les heures supplémentaires des collègues par des créations de postes ;
- Mettre en place un état des lieux du territoire pour déterminer les actions à mener sur chaque CDAS en matière d'action sociale ;
- Accorder la présomption d'innocence en vertu de l'article 7 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, en maintenant le salaire et l'agrément des Ass Fam tout au long des procédures ;
- Revaloriser le salaire et l'indemnité d'entretien des Ass Fam pour un accueil

On veut se faire entendre, alors sortons du silence....

Pour SUD, le rassemblement de 19 CDAS malgré le contexte sanitaire est un signe fort, et aussi un élan spontané qu'il faut renforcer jusqu'à ce que vous soyez entendu-es ! La mobilisation des Ass Fam témoigne de leur épuisement et de leur colère. C'est aussi le signe d'un profond malaise qui n'a pas d'écho auprès de l'employeur. Alors, non, il n'y a pas de fatalité. Pour faire entendre nos voix et nos revendications, il nous reste le rapport de force. L'action sociale, la précarité, la pauvreté, les difficultés éducatives et les fragilités de chaque citoyen·ne ne doivent pas être une variable d'ajustement. Il est impératif d'exiger un plan d'urgence dans les CDAS et sur la protection de l'enfance.

...Et multiplions les occasions

SUD pense qu'une mobilisation des CDAS avant les élections départementales des 20 et 27 juin, est une réelle occasion de faire parler de l'envers du décor dans les services ! **Il faut rendre visible ce que vous constatez au quotidien et sortir du silence.** Si nous ne dénonçons pas la souffrance au travail et le service public dégradé, personne n'en parlera pour nous ! Le 17 juin prochain se tient le dernier CHSCT de la majorité en responsabilité depuis 2015. C'est une date symbolique pour venir dénoncer vos conditions de travail, la perte de sens dans vos prises en charge, et la dégradation du service rendu aux bretilien·nes. Parlez-en dans vos services pour venir nombreux-euses nous rejoindre devant les grilles de l'Hôtel du Département et sortir du silence.

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

e-mail :

date :

signature :